ADVISE PASSOCIÉS

ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU

(Société par actions simplifiée)

18, rue du Cherche Midi

75006 PARIS

447 881 780 RCS Paris

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE NIVEAU
DE LA TRESORERIE DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE 2023 AU REGARD DES
ENCOURS HERITIERS A REGLER PAR LA SOCIETE ARCHIVES
GENEALOGIQUES ANDRIVEAU POUR L'ENSEMBLE DE SES DOSSIERS A
PARIS ET DANS SES SUCCURSALES



L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE ET D'INNOVATION

CONSEIL
AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE

A l'attention de Madame Cécile ANDRIVEAU

ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU 18, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS

A Paris, le 6 février 2024

Madame la Présidente,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans le document joint relatif, au niveau de la trésorerie disponible au 31 décembre 2023 au regard des encours héritiers à régler par la société ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU pour l'ensemble de ses dossiers à Paris et dans ses succursales dans le cadre des mesures prises par le Conseil Supérieur du Notariat.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité de Présidente. Il nous appartient d'attester ces informations.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par votre société pour produire les informations données dans le document joint ;
- vérifier les rapprochements entre les données bancaires au 31 décembre 2023 et les données issues de votre comptabilité;
- vérifier que le niveau de trésorerie disponible au 31 décembre 2023 est supérieur au montant des comptes affaires (fonds tiers) ;
- vérifier que la société ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU est en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible, et de représenter à ses clients héritiers la totalité des fonds devant leur revenir.

ADVISE P ASSOCIÉS

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations figurant dans le document joint objet de l'attestation.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

A Paris, le 6 février 2024

ADVISE UP Associés

Commissaire aux comptes

Laurent MERIAS

Associé – Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Cécile ANDRIVEAU & Matthieu ANDRIVEAU
Généalogistes
Jean-Marie ANDRIVEAU
Expert honoraire près la cour d'appel de Paris
18 rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. 01 49 54 75 75 • www.andriveau.fr
SASaucapitalde 1645000€-RCS PARIS B 447 881 7800

ADVISE UP ASSOCIES A l'attention de M. Laurent MERIAS 15, rue Poussin 75016 Paris

ATTESTATION

Je, soussignée Madame Cécile ANDRIVEAU, Présidente de la société ARCHIVES GENEALOGIQUES ANDRIVEAU certifie que la trésorerie disponible au 31 décembre 2023 est suffisante pour régler les encours héritiers.

Paris le 31 janvier 2024.

Cécile ANDRIVEAU